

huissier et saisi sur salaire !!!

Par **herve78**, le **01/06/2007** à **13:10**

Bonjour, pour résumer, j'ai une retenue sur salaire et pour le même dossier un huissier me veut me saisir avec une somme plus importante « puisque les intérêts continuent à courir », que faire !!

Je reste a dispo pour plus d'information si besoin

Par **nicomando**, le **02/06/2007** à **09:06**

Bonjour,

puis je vous demander d'exposer plus précisément votre cas que nous puissions vous répondre le plus précisément possible

Merci de votre compréhension

Par **Stéphanie_C**, le **02/06/2007** à **11:38**

Bonjour,

Je suis comme nicomando : que veux-tu savoir précisément ?

Si je comprends bien, tu vas être saisi d'une plus grosse somme avec les intérêts et tu n'es pas d'accord ?

Par **herve78**, le **02/06/2007** à **13:06**

Je voudrais savoir si pour le même "dossier" le cumul d'une saisi sur salaire et un huissier peuvent être mandaté, (je ne sais pas si il faut pour cela une décision de justice etc..) a noter que l'huissier n'était pas informé de la saisi et dans sont courrier ne figure pas les " versement déjà retenue sur salaire !!

j'ai informé l'huissier pour synchroniser les deux dossier, il m'a simplement dit "c'est pas grave payer au deux" !!! Ce qui me fait payer deux la somme du !! J'attendais qu'il me dise quoi faire pour ne pas payer deux fois.

Pour l'info c'est un avocat a l'origine de ce dossier, et ici je ne me permettrai pas de dire ce

que j'en pence.

Par **nicomando**, le **07/06/2007** à **08:46**

bonjour alors c'est légèrement plus clair mais il reste encore des zones d'ombre

de ce que je comprend vous avez été condamné à payer une somme et un huissier a été mandaté pour prélever cette somme seulement depuis vous avez une saisie sur salaire pour le même somme et vous payez deux fois
sont ce bien les fait que vous exposés ?
Qui a décider la saisie sur salaire ???